

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 92 (1983)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Croix-Rouge et philatélie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Emissions

**Allemagne (République fédérale) et Berlin** – 10 novembre 1982, série de Noël à surtaxe en faveur de six institutions caritatives dont la Croix-Rouge allemande.

● **Allemagne (République fédérale)** – 80 + 40 pf., polychrome, «La naissance de Jésus-Christ»; par feuille de 50 figurines.



● **Berlin** – 50 + 20 pf., polychrome, «Nativité»; par feuille de 50 figurines.



**Belgique** – 7 mars 1983, deux valeurs à surtaxe au profit de la Croix-Rouge de Belgique. Thème: «La santé par le sport».

● 12 + 3 f., polychrome, alpinisme.



● 20 + 5 f., polychrome, sport pédestre.

Par feuille de 30 figurines. Deux enveloppes illustrées (une pour chaque



valeur) ont été mises en circulation à Bruxelles; des oblitérations spéciales premier jour ont été également délivrées dans plusieurs villes de Belgique.

**France** – Série «Croix-Rouge»: 20–22 novembre, 2 valeurs à surtaxe pour la Croix-Rouge française.

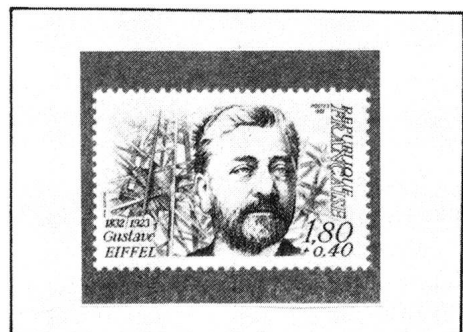
● 1.60 + 0.30 f., brun, rouge; hom-



mage à Jules Verne «Vingt mille lieues sous les mers». Tirage: 4 500 000.

Série des personnages célèbres / trois valeurs à surtaxe en faveur de la Croix-Rouge française:

● 18–20 décembre 1982, 1.80 + 0.40 f., brun; Gustave Eiffel, ingénieur français (1832–1923). Tirage: 3 millions. Enveloppes avec cachet premier jour à Paris et Dijon.



● 15–17 janvier 1983, 1.60 + 0.30 f., noir, bleu; André Messager, compositeur et chef d'orchestre français (1853–1929). Tirage: 3 millions. Enveloppe avec cachet premier jour à Montluçon (Allier).



● 22–24 janvier 1983, 1.80 + 0.30 f., gris, violet; Hector Berlioz, compositeur français (1803–1869). Tirage: 3 millions. Enveloppe avec cachet (suite page 29)

premier jour à la Côte-Saint-André (Isère).



**Monaco** – 8 novembre 1982, série «Les douze travaux d'Hercule», deux valeurs à surtaxe au profit de la Croix-Rouge monégasque.



● 2.50 + 0.50 f., parme, vert olive, rouge; Hercule et les oiseaux du Lac Stymphale.

Par feuille de 30 figurines de chacune des deux valeurs.



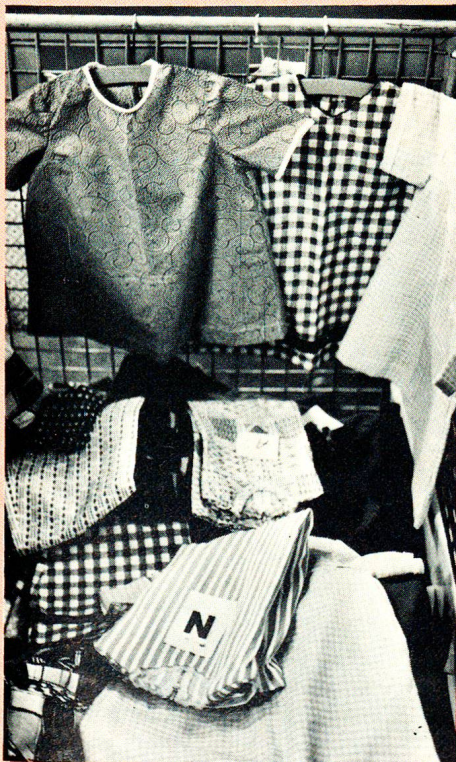
### Journée du timbre

● 26–28 février 1983, 1 valeur à surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge française; 1.80 + 0.40 f., brun foncé, beige, noir; «homme dictant



une lettre», d'après un dessin de Rembrandt. Tirage: 4500000. Souvenirs avec cachet premier jour dans 93 villes françaises.

**Maroc** – 1<sup>er</sup> juillet 1982, 1 valeur avec emblème du Croissant-Rouge; 1.40 dh., polychrome «série de l'art marocain»-bougeoir. Par feuille de 25 figurines. Tirage: 203000.



## Vêtements usagés

Vous avez des vêtements usagés en plus ou moins bon état dont vous souhaiteriez vous débarrasser?

N'hésitez pas à nous les envoyer, tels quels. Ils seront triés et, si nécessaire, nettoyés par nos soins.

- Les meilleurs seront remis gratuitement en Suisse à des personnes nécessiteuses ou envoyés à l'étranger, à l'intention des victimes de catastrophes, ou dans un pays du tiers monde, selon les besoins.
- Les effets inutilisables seront vendus comme friperie à une entreprise de récupération.
- Les surplus de vêtements en très bon état seront vendus au profit de nos tâches d'assistance à la «Boutique Croix-Rouge» où l'on trouve également des jouets, des bibelots, des meubles, etc.

Tous les envois peuvent être adressés à la *Croix-Rouge suisse, Centrale du matériel, 3084 Wabern.*

La «Boutique Croix-Rouge», qui se trouve également à Wabern (Werkstrasse 18) est ouverte les

jeudi	de 14 à 17 heures	vendredi	de 14 à 17 heures
		samedi	de 9 à 16 heures